



## EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

de la séance du 12 décembre 2011 à 19h00, Maison de Commune

Présidence : M. Jean-Marc Schlaeppi

### LE CONSEIL COMMUNAL D'ETOY

- vu le préavis municipal N° 11/2011 relatif au budget 2012,
- ouï le rapport de la Commission des Finances,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

### DECIDE

**D'accepter le budget 2012 tel que présenté qui se traduit par un  
Excédent final de charges de CHF 561'347.-  
Après prise en compte des amortissements et attributions obligatoires de  
CHF 292'100.-**

Ainsi décidé lors de la séance du Conseil Communal  
du 12 décembre 2011.

Le Président

  
Jean-Marc Schlaeppi



La Secrétaire

  
Isabelle Vouillamoz